

## Probleme sur la garde de mes enfants

## Par Aurelieva, le 23/11/2013 à 21:54

Bonjour, je suis divorcé avec une garde partagé pour moi c est a dire que jai la pleine garde et quil vont chez leur papa un weekend sur deux et la moitier des vacances scolaires, ma question est celle ci : si c est mon weekend de garde et que mes enfant sont garder par ma grand mere de 80 ans qui va tres bien pour une duree de 3 heures, est ce que mon ex mari a le droit de m envoyé la police comme il me menace de le faire pour quon enleve mes enfants a ma grand mere ? Merci de votre aide

Par arreeu, le 23/11/2013 à 23:39

bonsoir,

vous faites ce que vous voulez de vos enfants lors de votre temps de garde

comme lui fait ce qu'il veut

(évidemment dans la limite du raisonnable !!!)

bon dimanche

Par Aurelieva, le 24/11/2013 à 08:24

Merci bcp pour votre reponse bon dimanche		